

## Méthode du raisonnement syllogistique

Par 2610c, le 10/11/2014 à 11:00

Bonjour, j'ai un TD a faire mais je suis bloquée car je ne sais pas trop la méthode du raisonnement syllogistique.

On me demande en fait de résoudre un cas pratique en utilisant la méthode du raisonnement syllogistique et les techniques pertinentes d'interprétation de la règle de droit. Et je ne comprends pas trop ce que je dois faire car je ne trouve pas la méthode. merci.

## Par joaquin, le 10/11/2014 à 12:02

Bonjour,

Le syllogisme est un raisonnement avant tout philosophique, qui fait intervenir 3 propositions : la première (régle générale, dite MAJEURE), la deuxième (régle de l'espèce, dite mineure), et enfin la conclusion, qui doit dépendre des deux propositions précédentes. Par exemple, la cas le plus connu de syllogisme est celui de Socrate :

- 1) Tous les hommes sont mortels (régle majeure)
- 2) Socrate est un homme (cas a l'espèce : mineure)
- 3) Conclusion: Donc socrate est mortel.

Appliqué en droit, le syllogisme fait donc intervenir 3 propositions : LA MAJEURE (régle générale de droit), LA MINEURE (régle appliquée au cas pratique), la conclusion, qui doit être la conséquence logique des deux régles précédentes.

Par exemple, Mr X a blessé involontairement MR Y dans la rue.

MAJEURE: article 1383 du code civil.

MINEURE: Mr X a causé un dommage à Mr Y par imprudence (blessure)

Donc, (conclusion), Mr X doit réparer ce préjudice et dédommager Y.

Cordialement

JG

Par **2610c**, le **10/11/2014** à **14:43** 

merci beaucoup je comprends mieux.